

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-14-0533 du 04/03/2014**

Arrêté du 28 février 2012

ARRETE PORTANT MUTATION, PROMOTION ET NOMINATION DE CONSERVATEURS DES HYPOTHEQUES

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte mutation, promotion et nomination de conservateurs des hypothèques.

Date d'application : premier semestre 2012

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION, PROMOTION ET NOMINATION DE CONSERVATEURS DES  
HYPOTHÈQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION, PROMOTION ET NOMINATION DE CONSERVATEURS DES  
HYPOTHÈQUES



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES  
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES  
BUREAU RH-1B

**ARRÊTÉ**  
**portant mutation, promotion et nomination de**  
**conservateurs des hypothèques**

**LA MINISTRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT,**  
**PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 95-866 du 2 août 1995 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A des services déconcentrés de la direction générale des impôts ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté du 18 septembre 2003, portant classement des conservateurs des hypothèques ;

Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire n° 1 des services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques en date du 23 février 2012 ;

Vu les demandes des intéressés,

**ARRÊTE :**

**Article premier :** M. Jean-Jacques MANÉ, administrateur général des finances publiques de 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, affecté dans les services centraux de la direction générale des finances publiques, est nommé conservateur des hypothèques de 1<sup>ère</sup> catégorie, titularisé dans le grade correspondant et affecté en sa nouvelle qualité, à la conservation des hypothèques de Paris 4<sup>ème</sup> bureau, en remplacement de M. Alain CAPDEVILLE.

**Article 2 :** M. Jean-François SAMYN, conservateur des hypothèques de 2<sup>ème</sup> catégorie à Perpignan 1<sup>er</sup> bureau, est affecté en cette même qualité, à la conservation des hypothèques de Lille 1<sup>er</sup> bureau (Nord), en remplacement de M. Jean-Charles VLÉRICK.

**Article 3 :** M. Robert SANDRE, conservateur des hypothèques de 2<sup>ème</sup> catégorie à Nancy, est affecté en cette même qualité, à la conservation des hypothèques de Lyon 1<sup>er</sup> bureau (Rhône), en remplacement de M. Jean-Pierre MONCHAMP.

**Article 4 :** M. Régis BERGOT, conservateur des hypothèques de 3<sup>ème</sup> catégorie à Nantes 2<sup>ème</sup> bureau, est nommé conservateur des hypothèques de 2<sup>ème</sup> catégorie, titularisé dans le grade correspondant et affecté en sa nouvelle qualité, à la conservation des hypothèques de Nantes 1<sup>er</sup> bureau (Loire-Atlantique), en remplacement de M. Alain CLOSS.

**Article 5 :** M. Jean-Paul NORIE, conservateur des hypothèques de 3<sup>ème</sup> catégorie à Vannes, est affecté en cette même qualité, à la conservation des hypothèques de Nantes 2<sup>ème</sup> bureau (Loire-Atlantique), en remplacement de M. Régis BERGOT.

**Article 6 :** M. Bernard GAGNIER, conservateur des hypothèques de 3<sup>ème</sup> catégorie à Nice 2<sup>ème</sup> bureau, est affecté en cette même qualité, à la conservation des hypothèques de Nice 4<sup>ème</sup> bureau (Alpes-Maritimes), en remplacement de M. Pierre ROLLAND.

**Article 7 :** M. Christian BRUN, administrateur des finances publiques de 5<sup>ème</sup> échelon, affecté dans le département de la Seine-et-Marne, est nommé conservateur des hypothèques de 3<sup>ème</sup> catégorie, titularisé dans le grade correspondant et affecté en sa nouvelle qualité, à la conservation des hypothèques de Cergy-Pontoise 4<sup>ème</sup> bureau (Val d'Oise), en remplacement de Mme Annie PRÉVOTEAUX ép. PÉRON.

**Article 8 :** M. Pierre BODART, administrateur des finances publiques de 5<sup>ème</sup> échelon, affecté dans le département du Finistère, est nommé conservateur des hypothèques de 3<sup>ème</sup> catégorie, titularisé dans le grade correspondant et affecté en sa nouvelle qualité, à la conservation des hypothèques de Rouen 1<sup>er</sup> bureau (Seine-Maritime), en remplacement de Mme Gisèle BLANCHETON ép. MOUGENOT.

**Article 9 :** M. Patrick PERRIER, administrateur des finances publiques de 4<sup>ème</sup> échelon, affecté dans le département du Loiret, est nommé conservateur des hypothèques de 3<sup>ème</sup> catégorie, titularisé dans le grade correspondant et affecté en sa nouvelle qualité, à la conservation des hypothèques de Lille 3<sup>ème</sup> bureau (Nord), en remplacement de Mme Michèle LAHEYNE.

**Article 10 :** M. Jean LAMURE, administrateur des finances publiques de 4<sup>ème</sup> échelon, affecté dans les services centraux de la direction générale des finances publiques, est nommé conservateur des hypothèques de 3<sup>ème</sup> catégorie, titularisé dans le grade correspondant et affecté en sa nouvelle qualité, à la conservation des hypothèques de Massy (Essonne), en remplacement de M. Philippe MERCIER.

**Article 11** : Les conservateurs des hypothèques de 4<sup>ème</sup> catégorie dont les noms suivent, sont promus conservateurs des hypothèques de 3<sup>ème</sup> catégorie dans les conditions figurant au tableau ci-après :

Prénom NOM	Ancienne affectation			Nouvelle affectation			Promotion en remplacement de
	Direction	Poste	Cat	Direction	Poste	Cat	
<b>Mme Marie-José GASCO ép. BRIAN</b>	Haute-Garonne	Toulouse 3 <sup>ème</sup> bureau	4	Vienne	Poitiers	3	M. Jean-Luc MARCHAND
<b>Mme Arlette GEST ép. ALFONSI</b>	Bouches-du-Rhône	Marseille 4 <sup>ème</sup> bureau	4	Bouches-du-Rhône	Aix-en-Provence 2 <sup>ème</sup> bureau	3	M. Marc TRINQUET
<b>M. Bernard BOSSE</b>	Aveyron	Rodez	4	Var	Draguignan 2 <sup>ème</sup> bureau	3	M. Jacques LECLERC

**Article 12** : M. Gabriel REULET, administrateur des finances publiques adjoint de 6<sup>ème</sup> échelon, détaché sur un emploi de chef de service comptable de 3<sup>ème</sup> catégorie au S.I.E. de Carcassonne (Aude), est réintégré dans les cadres des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques, puis nommé conservateur des hypothèques de 3<sup>ème</sup> catégorie, titularisé dans le grade correspondant et affecté en sa nouvelle qualité, à la conservation des hypothèques de Valence 1<sup>er</sup> bureau (Drôme), en remplacement de M. Bernard PASCAL.

**Article 13** : Mme Marie-Jeanne MORANDO, administrateur des finances publiques adjoint de 6<sup>ème</sup> échelon, détachée sur un emploi de chef de service comptable de 3<sup>ème</sup> catégorie au S.I.E. d'Antibes (Alpes-Maritimes), est réintégrée dans les cadres des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques, puis nommée conservatrice des hypothèques de 3<sup>ème</sup> catégorie, titularisée dans le grade correspondant et affectée en sa nouvelle qualité, à la conservation des hypothèques de Nice 2<sup>ème</sup> bureau (Alpes-Maritimes), en remplacement de M. Bernard GAIGNIER.

**Article 14** : Les affectations et nominations des cadres figurant dans le présent arrêté prendront effet à compter du jour de leur installation dans leur nouveau poste.

**Article 15** : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

PARIS LE 28 FÉVRIER 2012

POUR LA MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
LE CHEF DE BUREAU,

OLIVIER ROUSEAU

BOFiP Direction générale des Finances publiques	
Directeur de publication : Bruno Bézard	ISSN 2268-0756